

Communiqué de presse,
Brest, Saint Claude, le 22 Octobre 2014

Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et Madame George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer, installent le conseil de gestion du sanctuaire Agoa.

Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'énergie, et George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer installeront le conseil de gestion du sanctuaire Agoa le vendredi 24 octobre à 17 h au siège du Parc national de la Guadeloupe à l'occasion de sa première réunion.

Première réunion du conseil de gestion Agoa

Pour la première fois depuis la création de l'aire marine protégée Agoa son conseil de gestion fraîchement nommé se réunit. Cette première réunion d'installation sera présidée par Madame Ségolène Royal et par Madame George Pau-Langevin.

Le conseil de gestion rassemble 53 membres, représentants de la diversité de l'archipel de la Guadeloupe, de la Martinique, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy. Il est composé d'acteurs de la mer : élus, pêcheurs professionnels, usagers de loisirs, opérateurs touristiques, associations de protection de l'environnement, experts et services de l'Etat.

Le conseil de gestion définit la politique du sanctuaire : plan de gestion, programme d'actions, suivi et évaluation via la mise en œuvre d'un tableau de bord. Il élabore des propositions pour l'autorité de l'État compétente en matière d'encadrement ou de réglementation des activités ayant un effet négatif sur les mammifères marins.

Depuis 2010, l'Agence des aires marines protégées finance le fonctionnement et la mise en place du sanctuaire. Au-delà de ces moyens matériels, le partenariat est le levier moteur d'Agoa. Le sanctuaire ambitionne de fédérer les élus et tous les acteurs, qu'ils soient associatifs, socio-économiques ou scientifiques, avec l'appui de l'État, autour de ses objectifs [de gestion, de sensibilisation, de protection et de connaissance].



Légende : baleine à bosse (*Megaptera novaeangliae*) et son jeune dans les eaux Guadeloupéennes. Crédits : Laurent Bouveret, OMMAG / Agence des aires marines protégées

Agoa : une vaste aire marine protégées dédiée à la protection des mammifères marins dans les Antilles françaises

Carte d'identité

Nom : Agoa. Le terme « Agoa » fait référence à « Maï d'Agoa », la mère de l'esprit des eaux dans la mythologie amérindienne.

Désignation : zone spécialement protégée de la convention de Carthagène, appelée plus couramment aire protégée « SPAW » (*Specialy Protected Areas and Wildlife*) en référence au protocole sur les aires et les espèces spécialement protégées de cette convention.

Date de création : 23 octobre 2012

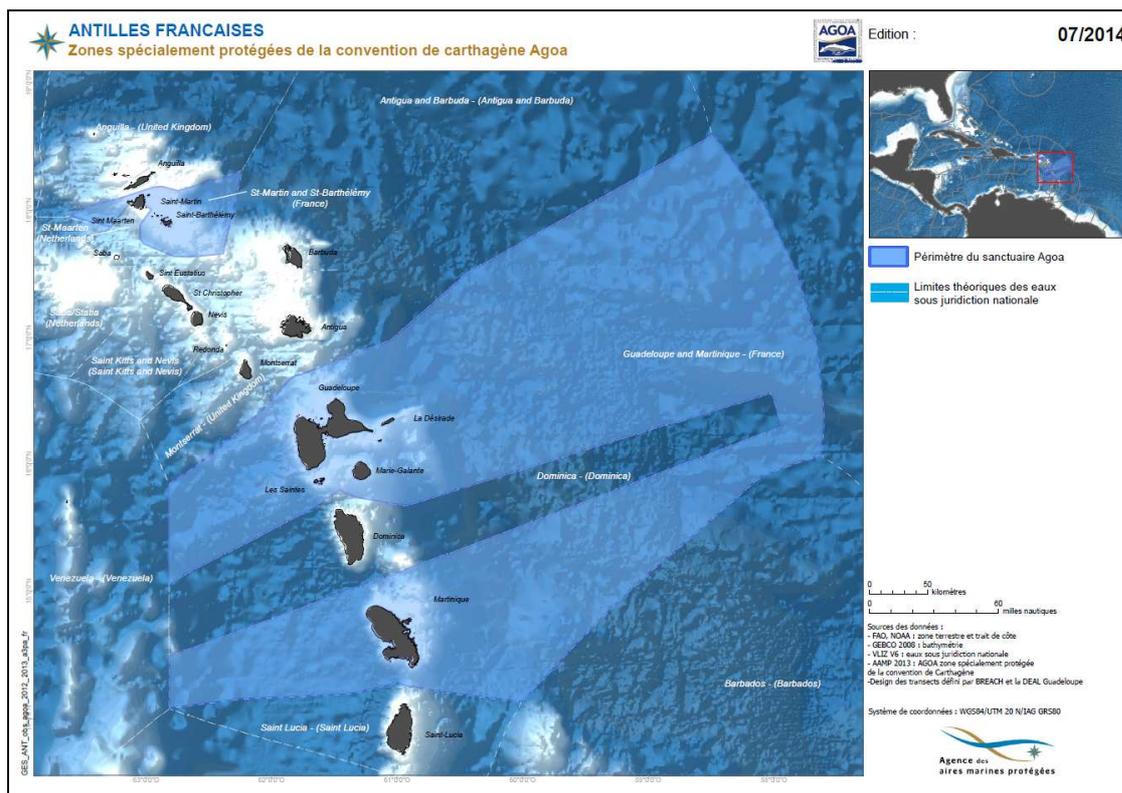
Statut : international

Gestion : l'Agence des aires marines protégées est gestionnaire d'Agoa.

L'Agence des aires marines protégées est un établissement public dédié à la protection de la biodiversité marine. www.aires-marines.fr

Superficie : 143 256 km², ce qui correspond à la totalité de la superficie de la zone économique exclusive des Antilles françaises. Agoa est la deuxième plus grande aire marine protégée française après le Parc naturel de la mer de Corail en Nouvelle-Calédonie.

Objectif : garantir un bon état de conservation des mammifères marins en les protégeant, ainsi que leurs habitats, des impacts directs ou indirects, avérés ou potentiels, des activités humaines.



Liste des membres du conseil de gestion Agoa



Conseil de gestion du sanctuaire Agoa



Premier collège : représentants de l'État	
Le Préfet de la Martinique, délégué du gouvernement pour l'Action de l'Etat en Mer aux Antilles	Fabrice RIGOULET-ROZE
La Préfète de la région Guadeloupe, Préfète de la Guadeloupe et représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et Saint-Martin.	Marcelle PIERROT
Le Préfet délégué auprès du représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Martin et Saint-Barthélemy	Philippe CHOPIN
Le commandant de zone maritime Antilles	Georges BOSSELUT
Le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Martinique	Jean-Louis VERNIER
Le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Guadeloupe	Daniel NICOLAS
Le directeur de la mer de Guadeloupe	Guillaume PERRIN
Le directeur de la mer de Martinique	Olivier MORNET
L' Ambassadeur chargé de la coopération régionale dans la zone Antilles-Guyane	Fred CONSTANT
Second collège : représentants des collectivités territoriales et un représentant de l'Assemblée nationale	
Le président du conseil régional de la Guadeloupe	Victorin LUREL
Le président du conseil général de la Guadeloupe	Jacques GILLOT
Le président du conseil régional de la Martinique	Serge LETCHIMY
La présidente du conseil général de la Martinique	Josette MANIN
La présidente de la collectivité territoriale de Saint-Martin	Aline HANSON
Le président de la collectivité territoriale de Saint-Barthélemy	Bruno MAGRAS
Un représentant de l'Assemblée nationale	
Le président de l'association des Maires de la Guadeloupe	Jean-Claude LOMBION
Le président de l'association des Maires de la Martinique	Maurice BONTE
Troisième collège : représentants des organisations socioprofessionnelles et des associations d'utilisateurs	
Le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de la Martinique	Olivier MARIE REINE
Le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages de la Guadeloupe	Jean-Claude YOYOTTE
Un représentant des associations des pêcheurs de Saint-Martin	Tony PAGE
Un représentant des associations des pêcheurs de Saint-Barthélemy	Gilles BRIN
Un représentant du cluster maritime Guadeloupe	Marie-Laure CIPRIN
Un représentant du cluster maritime Martinique	Emmanuel LISE
Le président du Directoire du Grand Port maritime de la Guadeloupe	Yves SALAÛN
Le président du Directoire du Grand Port maritime de la Martinique	Jean-Rémy VILLAGEOIS
Un représentant du transport maritime dans les Antilles françaises	Roland BELLEMARE
Un représentant de la Fédération des Industries Nautiques à Saint-Martin ou Saint-Barthélemy	Bulent GULAY
Un représentant des opérateurs d'observation touristique des mammifères marins en Guadeloupe	Jean-Pierre CONCAUD
Un représentant des opérateurs d'observation touristique des mammifères marins en Martinique	David DEBISE
Un représentant des opérateurs d'observation touristique des mammifères marins à Saint-Martin ou Saint-Barthélemy	Stéphane MAZURIE
Quatrième collège : représentants de la promotion touristique dans les Antilles françaises	
Un représentant du comité martiniquais du Tourisme	Karine ROY-CAMILLE
Un représentant du comité du Tourisme des Iles de la Guadeloupe	Hilaire BRUDEY
Un représentant de l'office du Tourisme de Saint-Martin	Jeanne ROGERS-VANTERPOOL
Un représentant de l'office du Tourisme de Saint-Barthélemy	Nils DUFAU

Cinquième collège : représentants des associations de protection de la nature	
Un Représentant des associations de Guadeloupe	Jean-Claude VOISINE
Un Représentant des associations de Guadeloupe	Laurent BOUVERET
Un Représentant des associations de Martinique	Lesley SUTTY
Un Représentant des associations de Martinique	Stéphane JEREMIE
Un Représentant des associations de Saint-Martin	Amandine VASLET
Un Représentant des associations de Saint-Barthélemy	Jean-Jacques RIGAUD
Sixième collège : représentants des gestionnaires d'aires marines protégées et établissements publics concernés	
Le président du conseil d'administration de l'établissement public du Parc National de la Guadeloupe	Ferdy LOUISY
Le président du syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional de la Martinique	Daniel CHOMET
Le conservateur de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin	Nicolas MASLACH
Le conservateur de la Réserve Naturelle Nationale de Petite Terre	René DUMONT
Le délégué du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres outre-mer	Alain BRONDEAU
La directrice de l'Agence de l'environnement de Saint Barthélemy	Franciane LE QUELLEC
Septième collège : personnalités qualifiées	
Un expert halieute désigné par l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)	Lionel REYNAL
Un membre de l'Université Antilles-Guyane	Claude BOUCHON
Un représentant de l'Observatoire PELAGIS de l'Université de la Rochelle	Vincent RIDOUX
Un expert dans le domaine des mammifères marins proposé par le Muséum national d'histoire naturelle	Jean-Benoît CHARRASSIN
Un expert dans le domaine de la gestion de sanctuaires de mammifères marins	Daniel LANGLOIS
Huitième collège : représentant du centre d'activités régionales compétent en matière de conservation	
Un représentant du centre d'activité régionale du protocole SPAW, relatif aux aires marines et à la vie sauvage spécialement protégée dans la région Caraïbe (CAR-SPAW), Madame la Directrice	Anne FONTAINE

Contacts

Amandine Eynaudi, Agence des aires marines protégées, responsable du sanctuaire Agoa,
amandine.eynaudi@aires-marines.fr
06 90 68 02 44.